



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RER

Question écrite n° 28248

Texte de la question

M. René Rouquet souhaite appeler de façon toute particulière l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les inquiétudes suscitées par les chiffres du budget 2004 en matière de transports, qui laissent craindre une volonté gouvernementale de programmer la fin des subventions d'Etat aux transports collectifs à un moment où, paradoxalement, la politique des transports dans notre pays, en particulier les transports ferroviaires, nécessiterait d'importants moyens pour répondre aux nombreux défis actuels. Le premier de ces enjeux concerne la sécurité des usagers, au lendemain d'accidents survenus récemment, en particulier sur la ligne D du RER en Ile-de-France. La répétition d'incidents graves liés à des dysfonctionnements intervenus à quelques jours d'intervalle dans des gares SNCF du Val-de-Marne, dont un accident mortel survenu le 7 octobre en gare de Maisons-Alfort - Alfortville, réclame à l'évidence que des mesures soient prises pour renforcer la sécurité, à la fois sur le plan technique, mais aussi sur le plan de l'évacuation des passagers, dans ces infrastructures de transport qui viennent de connaître, ces derniers mois, un accroissement très important de leur trafic. D'autre part, malgré la compétence démontrée à de nombreuses reprises par les personnels de la SNCF et de la RATP qui se mobilisent en permanence pour améliorer la gestion des circulations, un décalage très important semble préexister, entre la vision de la SNCF au travers de ses messages publicitaires relatifs au Transilien, et la réalité qui s'impose chaque jour à de nombreux voyageurs qui empruntent la ligne D du RER. Nos concitoyens soulignent de plus en plus fréquemment en effet, les désagréments causés par des retards liés aux embarras d'exploitation ou à des pannes soudaines qui empêchent un train de repartir normalement et qui obligent tous les voyageurs à descendre du train et à attendre, la plupart du temps en vain, un contact clientèle qui pourrait leur fournir des renseignements précis. A l'évidence, ces dysfonctionnements fréquents appellent une réponse des pouvoirs publics qui ne peut être qu'un renforcement des moyens matériels et humains mis à la disposition des usagers. Enfin, la santé publique constitue l'autre défi auquel la politique des transports peut apporter une réponse. En effet, à l'heure où toutes les enquêtes et les études épidémiologiques semblent confirmer la hausse importante de la pollution atmosphérique liée à l'accroissement du nombre de véhicules dans les secteurs urbains, et démontrent l'impact grandissant de la voiture sur la santé publique, le développement des transports collectifs ferroviaires pourrait pourtant constituer une alternative démocratique crédible à l'asphyxie des métropoles, ainsi qu'une réponse écologique efficace à l'aggravation du réchauffement climatique. Or, malgré les importants enjeux environnementaux dont chacun a pris conscience, la faiblesse du budget alloué à la politique des transports dans notre pays semble clairement indiquer que l'Etat se désengage de sa mission essentielle de développement des transports urbains. La ligne D du RER semble, là encore, concentrer la plupart des dysfonctionnements dénoncés par les usagers, confrontés de plus en plus fréquemment à des retards importants, voire à des suppressions inopinées de circulation, ainsi qu'à un manque d'information en cas de trafic perturbé. Il le remercie en conséquence, au regard des chiffres qui viennent d'être présentés au titre du budget des transports, de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend prendre, pour répondre aux enjeux actuels et, notamment, pour contribuer efficacement à améliorer les infrastructures, ainsi que la régulation du trafic et la qualité du service dans les transports ferroviaires en Ile-de-France, et particulièrement sur la ligne D du RER.

Texte de la réponse

L'État s'est engagé, avec la région d'Ile-de-France, pour la période 2000-2006, dans une politique contractuelle d'extension des réseaux de transport collectif et d'amélioration de la qualité de service. La sécurité et la régularité de la circulation des trains en Ile-de-France constituent les points forts de la politique mise en oeuvre dans une perspective de développement durable. À cet égard, des schémas directeurs d'amélioration de l'exploitation des lignes Transilien sont en cours d'élaboration. C'est ainsi que le Syndicat des transports d'Ile-de-France, autorité organisatrice des transports de voyageurs, vient de prendre en considération, lors de la réunion de son conseil d'administration en date du 10 décembre dernier, le projet d'amélioration de l'exploitation et de la régularité de la ligne D du RER. Les améliorations envisagées ont été classées en deux niveaux de priorité. Une première série de mesures permettra de supprimer les conflits entre trains desservant des destinations différentes et de créer des positions supplémentaires en terminus pour fiabiliser l'exploitation. Ces actions représentent un montant de l'ordre de 10 millions d'euros. Une deuxième série de mesures permettra de poursuivre les actions prioritaires, mais également d'agir sur les moyens de production, sur la gestion des circulations, sur les postes de commande des trains et sur l'alimentation électrique. Leur coût est estimé entre 20 et 30 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28248

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8577

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2615